**Son Excellence, Monsieur le ministre de l’Enseignement Supérieur et Universiataire**

**Adresse :** Boulevard Tshatshi N°67. Kinshasa/Gombe

**Date : 10 Avril 2020**

**OBJET: Adoption urgente d'une politique pour assurer une réponse féministe à la pandémie de COVID-19**

Son Excellence Monsieur le Ministre de l’ESU

Nous avons l'honneur de partager avec vous une déclaration collective pour l'adoption d'une politique féministe COVID-19, coordonnée par **l'Alliance féministe pour les droits** (FAR) ayant son siège aux USA et approuvée par **Monde des Vulnérables Actifs** «  MOVULAC ONG » ainsi que près de 1160 individus et réseaux de femmes et les organisations dans le monde.

Cette déclaration a été lancée par des femmes des pays du Sud et des communautés marginalisées du Nord. Il reconnaît les principaux domaines d'intervention qui sont essentiels au bien-être de tous en ce qui concerne la sécurité alimentaire, les soins de santé, l'éducation, les inégalités sociales, l'eau et l'assainissement, les inégalités économiques, la violence contre les femmes, l'accès à l'information et l'abus de pouvoir, et comprend des recommandations à l'intention des États Membres pour relever les défis extraordinaires posés par la pandémie de COVID-19 d'une manière conforme aux normes et principes des droits de l'homme.

Dans ce contexte, nous demandons au Ministère de l’ESU sous votre responsabilité d'adopter d'urgence les mesures nécessaires pour répondre à la pandémie de COVID-19 conformément aux normes des droits de l'homme et en respectant les principes d'égalité et de non-discrimination.

Nous exhortons le Ministère à utiliser une approche intersectionnelle fondée sur les droits de l'homme, qui centre les besoins et les vulnérabilités des personnes les plus marginalisées et tient compte de la manière cumulative dont de multiples facteurs et formes de discrimination ont un impact négatif sur leur vies, en particulier [ des violences domestiques, des harcèlements, violences psychologiques et émotionnelles, manque des nourritures dans les ménages, inaccessibilités aux soins de santé, exagérations policières au-delà de mesures diffusées par le chef de l’Etat…].

Il est essentiel de s'attaquer aux effets disproportionnés que cette crise a sur les femmes et les filles en raison de leur sexe, en plus d'autres facteurs, qui aggravent leurs vulnérabilités ou amplifient les inégalités existantes.

En tant que féministes, organisations et réseaux de femmes attachés aux principes féministes et aux droits humains des femmes, nous exhortons le Ministère à adopter immédiatement les mesures suivantes dans le domaine de la santé:

♣Assurer la disponibilité de données ventilées par sexe et d'une analyse de genre, y compris des taux d'infection et de mortalité différenciés,

♣ Augmenter la disponibilité et la prestation des services de santé et des intervenants, des fournitures médicales et des médicaments,

♣ Veiller à ce que les prestataires de services de santé et tout le personnel de première ligne reçoivent une formation adéquate et aient accès à du matériel pour protéger leur propre santé et offrir un soutien en santé mentale. Évaluer et répondre aux besoins spécifiques des femmes prestataires de services de santé,

♣ Garantir aux femmes un accès rapide aux services de santé sexuelle et génésique nécessaires pendant la crise, comme la contraception d'urgence et Maintenir un stock adéquat de produits d'hygiène menstruelle dans les établissements de santé et communautaires,

♣ Former le personnel médical et les travailleurs sociaux de première ligne à reconnaître les signes de violence domestique et à fournir les ressources et les services appropriés,

♣ Mettre en place des systèmes pour répondre efficacement aux besoins de santé mentale, y compris des lignes d'assistance téléphonique / vidéoconférence accessibles (par exemple, langue des signes, légendes), des groupes de soutien virtuels, des services d'urgence et la livraison de médicaments,

♣ Aider les centres de réadaptation à rester ouverts aux personnes handicapées et aux maladies chroniques,

♣ Enjoindre à tous les établissements de soins de santé de fournir des services de santé adéquats aux personnes indépendamment de leur statut d'assurance maladie, de leur statut d'immigration - avec un statut d'immigration régulier et irrégulier - et des personnes sans logement de consulter un médecin pour être exempt de discrimination, détention et expulsion.

Soyez rassurés que nous soutiendrons les actions que le Ministère de l’ESU entreprend dans le respect des obligations en matière de droits de l'homme et des engagements internationaux, en particulier celles visant les personnes structurellement discriminées et appartenant à des communautés marginalisées.

 Nous poursuivrons notre quête pour exiger des États qu'ils rendent compte de l'absence de réponses qui garantissent que tous les êtres humains, en particulier les femmes et les filles, puissent exercer pleinement leurs droits fondamentaux au milieu de cette pandémie et au-delà.

Avec respect.

Le coordinateur de MOVULAC

BASOBE KANYANDURU ARSENE